



# DAZIBAO 77

Déjà 35 ans!

Bulletin de liaison des Amis de la Terre de Québec (ATQ)  
870, avenue de Salaberry, local 210, Québec (Québec) G1R 2T9  
Tél.: (418) 524-2744 www.atquebec.org

Automne 2013

1000 copies 1\$

## Table des matières

Éditorial - La citoyenneté, la communauté et la ville que nous voulons! .....	1
Mot du conseil d'administration.....	2
Fluoruration de l'eau potable: actualité et réflexions.....	2
Nouvelle politique agricole au Québec: Souveraineté alimentaire pour qui? L'agrobusiness?.....	3
Paradis fiscaux- Les pompiers pyromanes.....	4
Initiatives pour contrer le gaspillage alimentaire en Europe et aux États-Unis.....	5
Biblio Terre.....	6



## ■ ÉDITORIAL - LA CITOYENNETÉ, LA COMMUNAUTÉ ET LA VILLE QUE NOUS VOULONS!

par Laurence Morin et Michel Leclerc

Une ville est à l'image des gens qui l'habitent, de la force des liens de sa communauté et de l'habileté de ses élu(e)s à en assurer la cohésion. En vue des élections municipales du mois de novembre, voici quelques considérations que les Amis de la Terre de Québec souhaitent vous partager :

**Démocratie :** Pour encourager la participation citoyenne et la démocratie participative, il faut développer de nouveaux savoir-faire et offrir des espaces (agoras) où les échanges deviennent possibles dans le respect... mais la citoyenne et le citoyen doivent également s'impliquer! Que les bottines suivent les babines!

**Communauté :** L'individualisme ambiant nous confronte à l'idéal de communauté. L'espace urbain, vu la proximité des gens, peut être un terrain fertile où pratiquer un vivre-ensemble convivial et solidaire, prémisses essentielles d'une communauté équilibrée. Quels choix en matière d'urbanisme et de politique sociale municipale pourraient favoriser ce projet de communauté?

**Économie :** L'économie doit être au service des gens, de la communauté et de la ville. Il faut brider les promoteurs

affairistes qui demandent qu'on leur laisse carte blanche pour développer à tous crins. Rappelons-nous les promoteurs des années 70 dont il a fallu "débétonner" les réalisations: les berges de la rivière Saint-Charles, les bretelles qui arrivent dans le cap de l'autoroute Dufferin-Montmorency, le boulevard Champlain, le boulevard René-Lévesque au niveau du Complexe G, etc.

**Logement :** L'habitation doit servir, avant toute chose, à loger convenablement les gens. Que la communauté soit consciente que le logement ne doit pas être un lieu de spéculation ni de gentrification. De par ses politiques, la Ville doit favoriser les logements abordables et de qualité et encourager une solidarité sociale entre propriétaires et locataires. La densification doit être faite dans le respect des choix de la communauté. Préservons le couvert forestier existant pour, notamment, contrer les îlots de chaleur.

**Transport :** Utilisons un cocktail de transports collectifs et actifs conviviaux, que la voiture viendra compléter, dans une optique de transition vers une société de moins en moins dépendante du pétrole. Que la communauté se mobilise en faveur de cette transition auprès de la Ville. Cette dernière devrait aménager son territoire en fonction de telles préoccupations. Mais que les citoyennes et citoyens choisissent des élu(e)s qui vont dans cette direction!

## MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les AmiEs de la Terre de Québec (ATQ) vous souhaitent une excellente 35e rentrée automnale. Nous sommes heureux de vous retrouver après un été passablement occupé !

Une nouvelle programmation d'activités vous attend ainsi qu'une multitude d'occasions de vous impliquer sur nos différents comités et

projets de défense collective des droits, d'éducation populaire et d'éducation relative à l'environnement. Informez-vous pour en connaître davantage!

De notre côté, nous avons poursuivi nos travaux en lien avec la planification stratégique au cours des derniers mois. Les questionnaires complétés que vous nous avez fait parvenir sont en voie de compilation. Vos réponses nous permettront d'avoir une vision plus

juste de la perception des partenaires et des membres des ATQ face à nos activités, nos réalisations et notre rayonnement. Ces informations nous seront essentielles à la poursuite du processus de planification stratégique en cours.

Nous remercions finalement Laurence Morin d'avoir assuré le remplacement de la permanence et de nous avoir épaulés tout l'été. ■

## FLUORATION DE L'EAU POTABLE: ACTUALITÉS ET RÉFLEXIONS

*Par Jimmy Siles, Laurence Morin et Michel Leclerc*

### Mise à jour sur la situation de la fluoration de l'eau

Suite à la commission parlementaire sur la fluoration de l'eau tenue les 22 et 23 avril derniers, les défenseurs d'une eau pure sans fluorure doivent se résoudre à continuer leur travail de veille et d'information auprès du public.

Rappelons qu'après avoir entendu une dizaine de groupes pour et contre la fluoration de l'eau et lu une trentaine de mémoires, les membres de la Commission de la santé et des services sociaux se sont rangés du côté des experts militant en faveur de cette mesure et ont recommandé le statu quo, ce qui signifie que rien n'a changé.

La Direction de la santé publique continuera donc à faire la promotion et à défrayer les coûts de la fluoration (équipements et produits chimiques), mais les municipalités auront encore le choix d'accepter ou de refuser la fluoration sur leur territoire.

Pour les citoyennes et citoyens qui avaient demandé que la lumière soit faite, la commission constitue un échec partiel. En effet, les aspects controversés soulevés dans leur demande (légalité, effets indésirables sur la santé, imposition de la fluoration sans consentement éclairé) ont, somme toute, été ignorés et la majeure partie du temps des délibérations a porté sur des questions superficielles.

Par contre, une mine d'informations est



désormais disponible en ligne. Les personnes intéressées sont invitées à visionner les délibérations et à consulter les nombreux mémoires déposés:

[www.fluoraction.com/Articles/commission-2013.htm](http://www.fluoraction.com/Articles/commission-2013.htm)

Par ailleurs, la fluoration continue à susciter de vifs débats à travers le monde. Aux États-Unis, les promoteurs militent activement pour rendre la fluoration obligatoire dans chaque État.

Ainsi, tout comme 12 autres États américains, la Californie rend depuis 2011 la fluoration obligatoire dans les collectivités de plus de 10 000 individus. Cela n'a pas manqué de soulever des débats houleux, dont le plus récent à Portland en Oregon. Cette ville a en effet rejeté la fluoration dans une proportion de 63% contre 39%, même si les pro-fluoration avaient à leur disposition un budget considérable.

En Australie, l'État de Queensland a mis fin à la fluoration obligatoire, cinq ans après son instauration en 2007. Finalement, le ministre de la santé en

Israël a décrété la fin de la fluoration obligatoire en 2014. De plus, madame Yael German, ministre de la Santé en Israël, a également entamé une action devant une haute cour de justice de l'État d'Israël pour examiner la légalité de la fluoration. Elle a déclaré qu'elle n'hésiterait pas à considérer cette pratique illégale.

### Approche en amont

Lors de la commission parlementaire sur la fluoration de l'eau potable, la confrontation des antagonistes s'est située au niveau de l'efficacité de la réduction de la carie dentaire par la fluoration de l'eau. Cette approche allopathique vise, par la fluoration de l'eau potable, à faire disparaître les symptômes apparents de la carie dentaire.

Les AmiEs de la Terre de Québec soulignent l'importance d'agir en amont, comme l'approche écologiste le préconise, pour favoriser une bonne santé dentaire globale. Nous déplorons la décision du gouvernement de choisir une médication forcée au lieu de s'attaquer à la source du problème, soit les causes de la carie dentaire.

En ce qui a trait à la genèse de la carie, le Dr Ralf Steinman, spécialiste canadien en immunologie et prix Nobel de Physiologie et Médecine, a démontré l'action systémique du sucre raffiné. Il est étonnant que la Santé publique, confrontée à la montée des maladies chroniques, conséquences de cette médecine allopathique soignant les symptômes plutôt que les causes, conserve une telle approche par rapport au traitement de la carie dentaire. La fluoration ne règle pas les problèmes de diabète, d'obésité, de maladies cardio-vasculaires engendrées par les mêmes causes que la carie dentaire.

Le débat n'est pas de savoir si la fluoration est efficace pour soigner le symptôme mais plutôt comment rétablir l'équilibre dans l'écosystème qu'est la bouche (autorégulation). Il est possible de favoriser une bonne santé dentaire globale par la prévention grâce à l'aide de nutritionnistes pour une alimentation de qualité sans sucre raffiné, une éducation à l'hygiène dentaire, un meilleur accès aux soins de santé dentaire pour tous (couvert par l'assurance maladie), une taxation supplémentaire des produits dommageables pour la santé dentaire en vue de financer ces mesures, etc.

Pour plus d'informations concernant la fluoration de l'eau potable, consultez la section Sans fluor de notre site Internet : [http://www.atquebec.org/Comit%C3%A9\\_Sans\\_fluor](http://www.atquebec.org/Comit%C3%A9_Sans_fluor) ■

## ■ NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE AU QUÉBEC: SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE POUR QUI? L'AGROBUSINESS?

*Par Laurence Morin, membre du collectif de travail estival 2013 des AmiEs de la Terre de Québec et membre du conseil d'administration*



Les AmiEs de la Terre de Québec reconnaissent certaines intentions louables du gouvernement du Québec présentées dans la nouvelle politique agricole. Nous sommes maintenant impatients que nous soient révélés les plans d'action qui en découleront véritablement et que soient établis des moyens concrets pour assurer la pérennité de l'agriculture au Québec.

D'importantes lacunes sont présentes dans cette nouvelle politique. Nous considérons inapproprié de la qualifier de politique de souveraineté alimentaire. Cinq ans après la publication du rapport Pronovost, qui visait une réforme considérable de l'agriculture québécoise, la nouvelle politique agricole en ignore malheureusement la vaste majorité des recommandations.

### Bons points... et nuances

Nous nous devons de saluer les éléments suivants : l'orientation de la politique qui vise une réduction de l'utilisation des pesticides; l'intention du gouvernement d'intensifier la protection du territoire agricole en milieu urbain; son désir de mieux protéger les territoires agricoles face aux spéculateurs étrangers.

Le gouvernement affirme, dans la nouvelle politique, vouloir mettre de l'avant l'adoption de politiques d'approvisionnement local auprès des réseaux de grande distribution. Il exprime aussi sa volonté d'avantager l'achat local dans les sociétés d'État ainsi que dans le réseau public. Qu'en est-il du verrouillage de cette nouvelle politique à l'intérieur de l'Accord

économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AÉCG)? Rappelons que l'une des conséquences de l'AÉCG sera l'ouverture des marchés publics au plus bas soumissionnaire, donc il ne sera plus possible de favoriser les entreprises locales. L'AÉCG constituerait également une menace à notre souveraineté alimentaire puisqu'il pourrait empêcher les agricultrices et agriculteurs de faire la conservation, la réutilisation ainsi que la vente de leurs semences, comme c'est le cas en Europe

### Éléments manquants

La nouvelle politique ne fait pas état des mesures qui seront mises en place pour concrétiser ses orientations. Comme l'a dit Jean Pronovost lui-

même, « les moyens ne sont pas là; ce que la politique ne dit pas, c'est ce qu'elle entend faire avec les éléments les plus structurants de notre système qui méritent d'être retouchés pour tenir compte de l'évolution! ». Des objectifs visant la souveraineté alimentaire sont présentés, oui. Mais comment les atteindre si, en amont, on ne change pas le fonctionnement d'accès à la terre, du financement, de la mise en marché, etc.?

Qu'en est-il des mesures de protection des revenus des agricultrices et agriculteurs face aux risques financiers du marché, par exemple le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles? Les mesures qui concernent la protection du territoire agricole ne sont, quant à elles, que peu

développées. Rien n'est d'ailleurs proposé comme solution à l'endettement inouï et à la diminution de revenus des agricultrices et agriculteurs. On néglige aussi de présenter concrètement comment favoriser le déploiement des circuits courts de distribution et des services de proximité.

### La protection de l'environnement, volet oublié

Le volet développement durable de la nouvelle politique est celui ayant reçu le moins d'attention médiatique. À quoi pouvons-nous nous attendre? Comment le gouvernement compte-t-il favoriser une agriculture viable? Fait alarmant, la nouvelle politique agricole ne présente aucune vision claire à cet égard.

Cette politique ne mentionne aucunement les enjeux émergents qui sont liés à la conservation des écosystèmes. Le développement de l'agroécologie est, lui aussi, ignoré. Cette approche de l'agriculture est pourtant à considérer avec la plus grande attention. Elle a pour but de rendre faible ou nulle la dépendance, dans les systèmes agricoles, aux intrants énergétiques et chimiques dommageables à la fois pour l'environnement et l'humain, ainsi que pour la santé économique à long terme de ces systèmes. Pendant que le gouvernement québécois est

déconnecté de l'agroécologie, d'autres pays en reconnaissent la valeur, notamment la France et les États-Unis.

Élément essentiel sur lequel la politique garde le silence : la volonté d'un étiquetage obligatoire des organismes génétiquement modifiés (OGM).

### Soutien financier

La politique ne mentionne que faiblement les modifications nécessaires en ce qui a trait aux programmes de soutien financier à l'agriculture. Il est avancé que des mesures d'écoconditionnalité seront mises en application dans la majorité des programmes de financement. Un manque de vision transparait cependant encore une fois de par le peu d'informations à ce propos. Nous déplorons le fait que notre agriculture soit instrumentalisée financièrement par de grands investisseurs et intégrateurs.

Les fonds actuellement dédiés au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles servent à maintenir sous respirateur artificiel des productions industrielles non viables à long terme. Et si l'on changeait de paradigme? Ces fonds pourraient être transférés graduellement en appui aux fermes familiales ayant la volonté d'opérer une transition vers une agriculture multifonctionnelle,

diversifiée, axée sur le marché local et qui réponde aux plus hauts standards en matière de protection de l'environnement. Ainsi, la relève agricole serait encouragée.

### Nécessité d'un nouveau contrat social

Le besoin d'un nouveau contrat social entre la société, son agriculture et la sphère marchande est criant. La valorisation des fermes familiales dont les pratiques respectent l'environnement doit être mise de l'avant. D'autres éléments sont à prioriser, par exemple l'agriculture biologique et les produits du terroir.

En conclusion, si la nouvelle politique agricole souhaite se donner une image verte et exprime une volonté de souveraineté alimentaire, elle démontre aussi que le gouvernement n'est pas prêt à mettre en application ce changement de paradigme. Le manque de mesures concrètes et de vision quant à l'environnement et au développement durable sont perceptibles, ce dernier terme étant utilisé probablement parce qu'il est incontournable de nos jours. Mais le chemin emprunté est celui du paradigme actuel, celui de l'agro-industrie, une approche déconnectée des cycles et des particularités des écosystèmes. Tout cela n'est pas viable pour les agricultrices et agriculteurs, pas plus que pour l'agriculture. Nous sommes loin de la souveraineté alimentaire. ■

## ■ PARADIS FISCAUX- LES POMPIERS PYROMANES

*Par Claude Vaillancourt, président de l'organisation altermondialiste ATTAC-Québec (Association pour une taxe sur les transactions financières et pour l'action citoyenne)*

Les citoyens et citoyennes de nombreux pays se serrent la ceinture parce que leurs gouvernements ont renfloué à coup de milliards des banques aux comportements irresponsables.

Pendant ce temps, ces mêmes banques et des comptables «créatifs» accumulent les magouilles et les combines pour permettre aux plus



riches d'échapper à l'impôt par le biais des paradis fiscaux. Cette situation n'est plus dénoncée uniquement par la gauche, mais par des représentants vénérables de l'ordre néolibéral. Faut-il les prendre au sérieux?

L'automne dernier, des compagnies comme Google, Starbuck, Microsoft, Amazon et Apple ont été mises sur la sellette par les gouvernements français et britannique parce qu'elles ne payaient pas leur juste part d'impôt.

L'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) a produit un rapport dans lequel on explique, entre autres, les différentes pratiques de l'évitement et de l'évasion fiscaux. Le magazine *The Economist* s'est mis de la partie et a consacré le numéro du 16 février dernier à la question. Même le gouvernement Harper suit l'affaire : il a chargé le comité permanent des finances d'entreprendre une étude sur la fraude fiscale et le recours aux paradis fiscaux.

On peut parler ici d'une véritable levée de bouclier qui nous replonge dans les beaux jours de la crise bancaire en 2008-2009, alors que certains chefs d'États s'étaient emportés dans de spectaculaires dénonciations. Toutes ces belles déclarations n'ont pas abouti : l'activité économique dans les paradis fiscaux est toujours en progression. Aujourd'hui, une transaction financière sur deux passe par les paradis fiscaux. Le Tax Justice Network a chiffré à 32 000 milliards de dollars les sommes qui y sont investies.

Le rapport de l'OCDE cité plus haut propose des pistes qui peuvent mener à d'importantes transformations. Il dénonce par exemple l'une des pratiques qui contribue le plus à priver les États de revenus considérables, le prix de transfert, qui consiste à faire réaliser le profit d'une transaction dans un paradis fiscal, puis à rapatrier l'argent grâce à un accord sur la double imposition (qui permet à une compagnie de payer l'impôt là où il est le moins élevé.)

Il est toutefois pertinent de se demander si on osera bel et bien effectuer de pareilles transformations. L'OCDE est un club de pays riches qui s'est donné de façon arbitraire la tâche de combattre les paradis fiscaux. Sa légitimité est remise en cause par plusieurs organisations et ses réussites jusqu'à maintenant ne sont pas très impressionnantes. L'OCDE a aussi proposé le modèle d'accord sur la double imposition qu'il prétend maintenant combattre.

Voilà donc la profonde contradiction dans laquelle nous trouvons : ceux qui prétendent maintenant combattre les paradis fiscaux sont les mêmes qui les ont tolérés pendant de nombreuses années, qui leur ont permis de croître et de prospérer. Tant mieux si on arrive à mettre en place quelques réformes qui réduisent l'ampleur du problème. Mais on peut douter de leur efficacité si on ne questionne pas en profondeur les fondements d'un système financier déficient qui a permis la création de pareils trous noirs. ■

## INITIATIVES POUR CONTRER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS

*Par Joanne Robitaille et Laurence Morin, membres du comité Sauve ta bouffe*



### **Allemagne**

En Allemagne, une nouvelle campagne gouvernementale, « Zu gut für die Tonne » (Trop bien pour la poubelle), a été lancée en mars 2012 dans le but de lutter contre le gaspillage alimentaire. Cette campagne vise à donner des trucs et astuces aux citoyennes et citoyens pour gérer au mieux la nourriture (achat en magasin, comment s'accommoder des restes, stockage approprié, etc.). De plus, les actrices et acteurs des milieux de la restauration, de l'industrie agroalimentaire, de l'agriculture ainsi que les associations de consommatrices et consommateurs ont été invités à une table ronde sur le gaspillage alimentaire. Parmi les pistes de solutions qui y ont été évoquées : réduction des emballages, baisse des prix des produits bientôt périmés et tailles de portions à revoir. Notons aussi que des actes de résistance culinaire rassemblant plusieurs centaines de personnes partageant soupe et musique ont lieu en Allemagne. Des dizaines de bénévoles recyclent des centaines de kilos de légumes invendus en "soupe-happening".

### **Belgique**

En Belgique, beaucoup de documentation et de publications gouvernementales sont disponibles en ce qui a trait au gaspillage alimentaire. L'Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement, Bruxelles environnement, a réalisé, en 2007, une

campagne d'analyse de composition des déchets de bureaux. Deux projets pilotes ont été mis en place en 2008 afin d'évaluer le potentiel de prévention du gaspillage alimentaire. Initiative à applaudir : la ville de Herstal ne renouvelle pas le permis d'un supermarché qui ne donne pas ses invendus aux banques alimentaires.

### **Danemark**

Au Danemark, l'organisme non gouvernemental « Stop Spild Af Mad » ou « Stop Wasting Food » est le plus grand mouvement sans but lucratif au pays en lien avec le gaspillage alimentaire. Créé par et pour les consommatrices et

consommateurs, « Stop Wasting Food » organise des campagnes, mobilise la presse et les médias et encourage événements, débats et discussions dans une visée de réduction du gaspillage des aliments.

### Espagne

En novembre 2012, en Espagne, les présidentes et présidents ainsi que les directrices et directeurs généraux de dizaines d'entreprises d'envergure ont signé un document où elles et ils s'engageaient à travailler conjointement en vue de réduire le gaspillage alimentaire. Distributeurs et banques alimentaires ont aussi été impliqués dans ce projet pionnier en Europe.

### États-Unis

Du côté des États-Unis, les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement mènent le programme « US Food Waste Challenge » dont le but est de mobiliser l'ensemble des actrices et acteurs du secteur alimentaire pour limiter les déchets de nourriture.

### France

Le 14 juin dernier, en France, le ministre délégué à l'agroalimentaire a dévoilé les mesures du Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire. Ce plan vise une réduction de moitié du gaspillage d'ici 2025. La démarche associe les grandes surfaces, les ONG de solidarité et le consommateur. Le gouvernement français a réalisé de nombreuses études, de la documentation ainsi que des publications gouvernementales portant sur le thème du gaspillage

alimentaire. La France a également un ingénieux système de dates sur les produits (date optimale pour la fraîcheur et date limite pour la salubrité). Ce système n'est pas parfait -il est d'ailleurs actuellement en révision- mais il demeure plus pertinent en matière de conservation, de risque et d'antigaspiillage que ce qui existe au Québec. GreenCook, un autre projet notable en territoire français, a comme but est de réduire le gaspillage alimentaire en étudiant le rapport du consommateur à la nourriture et d'optimiser l'offre alimentaire. GreenCook est constitué d'une combinaison multisectorielle de partenaires. Une autre initiative concrète et intéressante : la défiscalisation à hauteur de 66 % des aliments, frais ou près de la date limite, donnée par les supermarchés aux banques alimentaires.

### Italie

L'organisme « Last Minute Market », en Italie, a créé un réseau dans lequel une quarantaine de supermarchés font le don à une soixantaine d'associations caritatives de tous les produits qui ne peuvent plus être vendus. Les supermarchés impliqués reçoivent des déductions fiscales et n'ont plus de frais de décharge.

### Pays-Bas

Le gouvernement des Pays-Bas s'est doté d'une orientation de réduction du gaspillage alimentaire de 20 % d'ici 2025. Cet enjeu est d'ailleurs intégré dans leur politique de gestion des matières résiduelles.

### Royaume-Uni

Le projet « Love food hate waste », de l'organisme sans but lucratif WRAP, propose des stratégies concrètes aux citoyennes et citoyens dans le but de réduire le gaspillage de la nourriture. Les partenaires de ce projet sont nombreux : organismes communautaires, femmes et hommes d'affaires, autorités locales et chefs en sont des exemples. WRAP s'occupe également de la gestion de partenariats entre le gouvernement et le secteur des épiceries dans lesquels sont établies des ententes volontaires visant à contrer le gaspillage alimentaire. Un projet de décret pour abolir certaines dates de péremption est présentement en cours en Angleterre.

### Et chez nous?

Au Québec, que se trame-t-il en matière d'antigaspiillage des aliments? On ne retrouve aucune politique municipale, ni provinciale, ni même canadienne. Le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation considère que l'enjeu ne relève pas de lui. Au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, il n'existe encore rien qui s'apparente à des activités, programmes ou campagnes de sensibilisation en lien avec la lutte au gaspillage alimentaire. Diverses initiatives existent dans certains commerces d'alimentation, restaurants, organismes et groupes communautaires, surtout à Montréal. Nous avons donc beaucoup de chemin à faire au Québec pour la lutte au gaspillage alimentaire. Et beaucoup d'éléments d'inspiration devant nous. ■

## ■ BIBLIOTERRE

*Par David Pepin, membre des AmiEs de la Terre*

### « Qui a dit que nous avons besoin de vous ? »

Récits de coopération internationale

Jacques Claessens

Éditions Écosociété (2013), 264 pages – 26 \$



LES ÉDITIONS  
*écosociété*

Avec un sens hors pair du récit, Jacques Claessens, qui a parcouru l'Afrique pendant une trentaine d'années, relate les aventures entourant des missions d'évaluation qu'il a menées au Burkina Faso entre les années 1980 et 2010 pour le compte du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). De la gestion des troupeaux des Touaregs du Sahel à l'aménagement des forêts du Sud, en passant par l'exploitation d'une mine d'or par une compagnie canadienne se présentant comme « socialement responsable », le consultant en coopération internationale confronte une à une les prétentions de ces « développeurs ». Jacques Claessens signe ici une chronique qui mêle habilement analyse du système de l'aide internationale et récit de vie des coopérants en Afrique. En refermant cet ouvrage, une question s'impose : le développement n'est-il qu'un miroir aux alouettes ?